

# Wolu-Inter-Quartiers ... ... en action

BELGIQUE – BELGIE  
P.P.  
1200 BRUXELLES 20  
1/3380

**Octobre 2007**

MENSUEL N° 111 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

## Mobilité

### 93 fiches pour améliorer la mobilité

93 fiches « Mobilité » ont été présentées le mercredi 19 septembre dernier dans le cadre de « La semaine de la Mobilité ».

#### La mobilité et Wolu-Inter-Quartiers

Depuis de nombreuses années, Wolu-Inter-Quartiers intervient sur la scène de la mobilité à Woluwe-Saint-Lambert. Lors des enquêtes publiques et des commissions « Mobilité » ou encore pour faire des propositions comme le réaménagement du square de Meudon et actuellement par une étude sur le devenir de l'axe Montgomery – Meiser.

Wolu-Inter-Quartiers a également produit 2 plans de mobilité. Le premier datant de 1995 et le deuxième de 2002. Ce dernier était divisé en 2 parties : une partie analytique qui reste toujours au-

jourd'hui notre document de référence (consultable sur notre site [www.wiq.be](http://www.wiq.be)) et une partie représentant une série de fiches techniques, 46 fiches à l'époque.

Aujourd'hui, une deuxième série de fiches techniques « Mobilité », 93 exactement, ont été finalisées. Cette production est donc une continuité logique du travail sur le terrain que nous menons avec les comités de quartiers.

Le moment pour présenter ce nouveau travail nous semble opportun car, d'une part, nous sommes au début d'une nouvelle législature communale, et d'autre part, parce que la Commune vient de créer récemment une « Cellule Mobilité ».

Notre démarche reste cependant identique à la précédente : elle se veut préventive et prospective. Ainsi, les propositions et les souhaits des comités de quartiers seront connus préalablement à la mise à l'étude de projets communaux ou régionaux.

### Comment cela se passe ?

Les bénévoles des comités de quartiers ont établi, par lieu géographique, le constat des diverses difficultés rencontrées en matière de mobilité, essentiellement piétonne et cycliste pour cette édition 2007. Au-delà du constat, il est proposé, à chaque fois, des pistes de solution. Parfois cela concerne un petit aspect de la mobilité, parfois c'est plus important. Deux exemples en bas de page.

### Pourquoi faire ?

Si tant d'énergie a été déployée pour finaliser ce document, c'est parce que nous pensons qu'il faut améliorer les conditions de déplacement des piétons et des cyclistes afin de promouvoir ce type de mobilité et pouvoir contribuer un tant soit peu à inverser la tendance de l'usage exagéré de la voiture. Un cheminement piéton ou cycliste bien exécuté et sécurisé sera attractif et permettra d'être une alternative crédible à l'usage de la voiture dans bien des cas. Y arriver en partie nous semble être une récompense à la hauteur de notre dépense d'énergie. Et, ce sera tout profit pour l'environnement et la qualité de vie dans les quartiers.

Mais, il faut être correct. De nombreux aménagements ont déjà été effectués, notamment par la Commune, en matière de mobilité, dans le sens du bien-être de la population. Depuis 2002, une série de points « à améliorer » l'ont été et on a pu apposer sur ces fiches le cachet « Résolu ». Malheureusement, d'autres restent bien d'actualité et de nouvelles situations difficiles sont apparues.

Nous avons donc voulu mettre en lumière ces points sensibles.



**Demande de refaire tout le dallage du piétonnier entre O. Jaspers et Wolvens et d'installer un éclairage adéquat dans certaines zones qui en sont dépourvues.**



**A la fin de la rue Neerveld vers l'av. Hymans, le piéton n'est pas protégé par un passage protégé et l'automobiliste ne sait pas trop s'il a priorité sur la nouvelle rue Bobesco.**

# Le petit patrimoine



## **La lucarne (2<sup>ème</sup> partie)**

La lucarne ne possède pas une tradition très longue dans la maison bruxelloise.

La disparition systématique des anciens pignons qui s'opère à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup>, donne à la lucarne un nouveau rôle dans l'image de la rue.

Dans l'architecture de la fin XIX<sup>e</sup>, début XX<sup>e</sup>, la lucarne avec châssis ouvrant qui correspond à des combles habités, a des dimensions similaires à celle des fenêtres, elle correspond fréquemment à un véritable étage supplémentaire au-delà de la corniche.

Sur une même toiture, il est fréquent de voir une lucarne en zinc côtoyer une lucarne de pierre ou de bois, en général de dimensions plus importantes.

Les lucarnes de pierre ou de bois marquent les axes principaux de la façade tandis que celle de zinc se détachent avec discrétion de la toiture sombre.

Le retour aux styles du passé qui caractérise l'architecture éclectique de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> ouvre la porte à un répertoire de formes extrêmement vastes : la lucarne cintrée, à fronton, à ailerons et en œil-de-bœuf.

La lucarne en zinc est en général laminée en feuilles estampées. Les techniques de l'estampage permettent un travail ornemental aussi élaboré que celui du bois, mais d'un coût moindre et d'un entretien aisé.

La forme ronde de l'ovale de l'œil-de-bœuf notamment offre une réalisation infiniment plus facile en zinc que dans du bois ou la pierre qu'il faut sculpter artisanalement.

*Geneviève Vermoelen*

Sources d'informations : « L'Art dans la Rue », Archives d'Architecture Moderne.





## Et la suite ?

Chaque comité de quartier va suivre l'évolution de ses propres fiches en « interpellant » les pouvoirs concernés, avec le soutien de Wolu-Inter-Quartiers.

De plus, notre volonté est que ce document soit évolutif : c'est-à-dire que l'on puisse, en fonction des événements, compléter une fiche, signaler la résolution d'un problème ou encore rajouter une nouvelle fiche.

## En conclusion

Nous visons un objectif prioritaire : maintenir et surtout améliorer la qualité de vie dans nos quartiers par une action volontariste et dynamique sur la politique de la mobilité, en favorisant les déplacements autonomes et respectueux de notre environnement sur toutes les voiries qui parcourent la commune.

Le travail que nous avons effectué pour élaborer ce deuxième cahier de fiches techniques s'inscrit dans cette même volonté. Nous espérons que ce document recevra un écho favorable auprès des politiques et administrations concernées.

Soulignons que ce document a pu être élaboré grâce à la participation de nombreux bénévoles qui ont pris du temps sur leurs loisirs pour observer les problèmes de mobilité, les analyser et rechercher des solutions au profit de tous. Un grand merci.

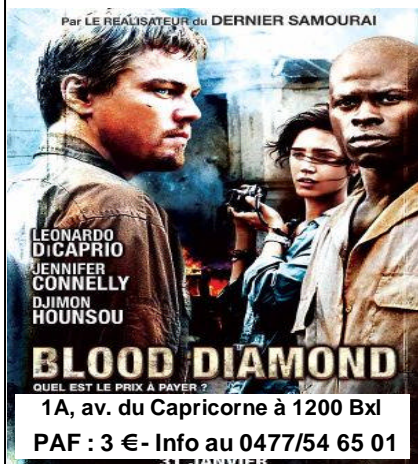
*Bernard Devillers - Coordinateur*

L'établissement de ces fiches de mobilité a été possible grâce au soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et Inter-Environnement Bruxelles.

## Ciné-Club New-Cubitus

### « Blood Diamond »

Le vendredi 12 octobre à 20 h 30  
Centre « Les Pléiades »



## Le Shopping veut grandir, Les habitants réagissent !



C'est en couvrant le parking au coin Hymans/Saint-Lambert, que le Shopping veut agrandir sa zone commerciale. L'extension du parking concerne le boulevard de la Woluwe.

Le shopping veut s'agrandir et les citoyens fourbissent leurs « armes pacifiques » devant le développement important de ce centre commercial qui pèse concrètement sur tous les aspects de la vie des quartiers qui l'entourent.

Plusieurs comités de quartiers et Wolu-Inter-Quartiers se sont mobilisés afin de prendre position par rapport au cahier de charges de l'étude d'incidences qui était à l'enquête publique jusqu'il y a peu.

L'important, à cette phase-ci du projet, était d'être certain que le bureau d'études analyserait bien tous les domaines qui seraient susceptibles d'avoir une influence, souvent négative, sur la vie des quartiers.

Au-delà des exigences du cahier de charges imposé par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE), tout le monde a insisté sur certains aspects importants de l'étude et a, en plus, demandé des analyses complémentaires.

Comme nous en sommes seulement à la phase de l'étude d'incidences, il n'y donc pas encore lieu aujourd'hui de prendre position « pour ou contre » l'extension. Nous pouvons cependant demander que soit étudiée l'alternative zéro que ce soit pour l'extension de la partie commerciale ou du parking ou encore pour les deux. Nous jugerons plus tard, en fonction des propositions qui seront émises par l'auteur de l'étude d'incidences dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement, de la mobilité, de l'intégration socio-économique, ... quelle attitude adopter.

Avant de pointer quelques demandes, rappelons que le réaménagement de la rue Saint-Lambert prévu dans le cadre des permis délivrés en 2003 n'est toujours pas réalisé, de même que l'interdiction d'accès au Shopping par les entrées situées à côté de la station

d'essence pour les véhicules en provenance de l'avenue Hymans.

Quelques points peuvent être mis en avant pour comprendre les inquiétudes des habitants.

## Le cheminement piéton et cycliste

Tous les accès actuels et futurs doivent être analysés afin d'évaluer leur pertinence, leur confort et leur sécurité, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du site. On parle ici notamment de créer de réels trottoirs traversants, de sécuriser les servitudes de passage (piéton et cycliste) à l'intérieur du site, de la perte de la visibilité au niveau du nouveau bâti, de vérifier que la nouvelle entrée (Hymans/St-Lambert) sera assez vaste, accueillante, sécurisée et confortable par rapport à la circulation toute proche, ...

## La mobilité motorisée

Analyser l'option de la fermeture de l'entrée/sortie du côté de la station essence afin de respecter les objectifs de basculement du trafic vers le boulevard de la Woluwe est une demande importante.

Analyser très concrètement la situation critique de la sortie des parkings au coin Saint-Lambert/Hymans/Roodebeek l'est tout autant.

Veiller à ce que le périmètre étudié en matière de circulation et de stationnement soit au minimum celui recommandé par l'IBGE. Que soit pris en compte la bonne couverture en transport en commun, améliorée avec la venue du tram 94, pour étudier la pertinence d'une extension de parking.

## Les livraisons.

Même si une amélioration est constatée, les nuisances restent réelles (attentes des camions moteur tournant, manœuvres et bruit

## Une nouvelle fontaine au Parvis St Henri ?

des livraisons,...). Il faut émettre des propositions concrètes pour maximiser les livraisons du côté du boulevard de la Woluwe et examiner s'il est pertinent de vouloir de nouveaux quais de livraison pour le magasin Innovation.

### L'urbanisme

Analyser l'impact visuel des nouvelles extensions, d'une part par rapport aux riverains proches de l'extension de la galerie commerciale et d'autre part, par rapport aux riverains proches de l'extension du parking. Dans ce cas-ci étudier les nuisances sonores et la pollution engendrée par cette extension.

### L'environnement

Quelles seront les mesures prises en matière énergétique ?

Quelles seront les mesures prises en matière de rejets des eaux usées et de ruissellement, donc les propositions pour diminuer l'impact du shopping dans les phénomènes d'inondation (toitures vertes, bassins d'orage conséquents,...).

### Le cadre socio-économique

Analyser quelles seront les conséquences de l'accroissement du Shopping sur le maintien ou le développement des plus petits noyaux commerciaux communaux qui participent à la convivialité, à la solidarité et au contrôle social positif des quartiers.

### La participation

Enfin, il est demandé qu'un membre du comité de quartier Hymans/Saint-Lambert puisse participer au comité d'accompagnement de l'étude d'incidences.

Nous ne pouvons évidemment reprendre ici l'ensemble des demandes formulées par les différents comités de quartiers. Nous pouvons vous les envoyer sur simple demande.

*Bernard Devillers - Coordinateur*

La Commission de concertation s'étant réuni le 2 octobre dernier, nous publierons l'avis de cette commission sur notre site internet [www.wiq.be](http://www.wiq.be), sous la rubrique « enquêtes publiques », dès

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

La commune a organisé ce lundi 24 septembre à 20 h, une réunion d'information et de concertation concernant le projet de réaménagement de la fontaine du Parvis, vandalisée en octobre 2006.

Etaient présents en plus des riverains : Mr le Bourgmestre O. Maingain, Mr l'échevin D. Frankignoul, Mr l'échevin B. Veldekens, Mrs O. Mingers et D. Uytterhoeven, fonctionnaires à la commune ainsi que le commissaire Noon et l'inspecteur principal Harpignies et enfin Mr Blondel, le sculpteur donateur des statues.

Le projet consiste à remplacer la margelle de la fontaine par de la pierre bleue sur laquelle 3 statues en bronze viendront prendre place. Au centre de celle-ci : un simple jet d'eau.

Monsieur Blondel a expliqué le sens de sa démarche ; il a un lien très fort avec le quartier puisqu'il y a vécu enfant de 1936 à 1952. Il a notamment « vécu » l'installation du grand vitrail dans l'église St Henri.

Plusieurs de ses statues sont installées dans des lieux publics, à l'avenue Rogier, sur la place du Sacré Cœur, à Louvain la Neuve, ... elles n'ont à ce jour, jamais fait l'objet de la moindre dégradation.

Concrètement, ces statues, d'un poids de 25 à 30 kg, seront fixées sur la margelle de la fontaine au moyen d'une tige filetée.

Monsieur Maingain estime que, malgré le fait que la fontaine ait déjà été vandalisée à 2 reprises, il faut avoir l'audace de placer des œuvres d'art dans l'espace public.

Plusieurs personnes présentes ont quant à elles insisté sur un réaménagement complet du parvis afin que celui-ci soit plus sécurisé et que le vandalisme ne soit plus possible ; actuellement il est en effet très ombragé la nuit ; il faudrait créer une synergie entre l'église et le parvis et en faire un lieu plus ouvert, plus dégagé, une vraie esplanade multifonctionnelle.

Quant au choix des sculptures, de l'avis quasi général, celles-ci ne



sont pas appropriées à l'endroit (devant une église) et leur pérennité n'est aucunement assurée.

Monsieur Maingain a conclu la séance en signalant que les services communaux allaient réfléchir sur le réaménagement complet du parvis, en tenant compte des options suivantes :

- maintenir les bancs ;
- maintenir les tilleuls palissés qui délimitent le périmètre de la place ;
- maintenir une fontaine au centre ;
- supprimer la végétation basse pour dégager l'espace.

Cela prendra du temps et un nouveau projet sera soumis à la consultation des habitants.

*Geneviève Vermoelen*

## 69<sup>ème</sup> EXPOSITION DE CHAMPIGNONS FRAIS

Organisée par le Cercle de Mycologie de Bruxelles avec la collaboration du Laboratoire de biologie végétale et de botanique pharmaceutique de l'U.C.L. et du Centre Antipoisons



Samedi 13 octobre 2007  
de 14h00 à 18h00  
&  
Dimanche 14 octobre 2007  
de 10h00 à 18h00

Auditoires Centraux de l'U.C.L.  
Avenue Emmanuel Mounier, 51  
Woluwe-Saint-Lambert

Parking gratuit : Mounier (en face du Centre Sportif)

Métro : Alma ou Kroiñem (ligne 1 B)

Informations : Yolande Mertens (02/762.34.61)

Participation : gratuit pour les moins de 18 ans et les étudiants munis de

leur carte : seniors et UBA : 2€ ; adultes : 2,50€

Visite guidée gratuite : par groupe de 5 personnes

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?  
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83  
Email : [woluintersquartiers@hotmail.com](mailto:woluintersquartiers@hotmail.com) - Site : [www.wiq.be](http://www.wiq.be) - CCP n°000-0392213-42

**Abonnement  
au Bulletin : 5 €/an**